

## Points à rattrapper

Par **Mr. Thorne**, le **16/03/2004** à **16:47**

Une petite question pour les connaisseurs :

A partir de combien de points à rattrapper à l'examen du second semestre considérez-vous très difficile, voir impossible, l'accès en deuxième année de Deug de Droit ?

Par **Yann**, le **16/03/2004** à **17:40**

Ca dépend de beaucoup de facteurs. the not found or type unknown

D'abord ça dépend de tes notes au premier semestre, puis ça dépend où tu as des points de retard: si c'est dans les options c'est moins grave que dans les fondas.

Je n'ai pas encore voté car je ne suis pas encore sûr d'avoir bien compris ton système de points. Peux-tu préciser le système de ta fac stp? En effet toutes les facs n'ont pas le même fonctionnement, par exemple à Nancy il faut la "double moyenne", c'est à dire la moyenne au total, toutes matières confondues, et en plus il faut la moyenne sur le total de toutes les unités de matières fondamentales. Alors qu'il existe d'autres facs où la simple moyenne générale suffit.

Donc j'aimerais quelques éclaircissements si c'est possible avant de te répondre plus précisément.

Par **LacunA**, le **16/03/2004** à **17:52**

je ne te dirai qu'une chose: même si tu as toutes tes matières à rattrapper en septembre c'est pas mission impossible the not found or type unknown ok t'a tes vacances gachés MAIS tu gagnes une année de ton cursus, ce qui n'est pas négligeable!

Mais comme dit Yann, repasser des options c'est moins graves que des fonda car en général elles donnent moins de points, mais faut pas les zaper quand même, les points ça se prend là où on peut les trouver the not found or type unknown wink

Perso j'ai redoublé ma 1ère année alors que je n'avais que 15 points à avoir... mais je n'ai absolument pas travaillé pour le rattrapage, donc le truc c'est juste de bosser, la 1ère année n'est pas bien difficile comparé aux autres de toute façon. Donc en gros, que tu aies 15, 20, 30

etc de points à rattrapper c'est jamais impossible